



Biodiversité

Décembre 2022

Activités occasionnant des impacts

Notre projet d'usine à Bécancour prévoit plusieurs travaux et activités, répartis en 4 phases : la pré-construction, la construction, les opérations et le démantèlement-fermeture. Puisque cette dernière phase est envisagée dans plus de 50 ans, nous nous sommes concentrés sur l'évaluation des impacts au moment des trois premières phases alors que les impacts pour le démantèlement ont été examinés qualitativement avec une perspective plus générale. Les activités qui pourraient modifier ou entraîner la perte de **biodiversité** durant ces phases sont les suivantes :

- Travaux de défrichage et de déboisement (près de 43 ha du site touché par le déboisement et le défrichage, soit environ 90% du site)
- Construction des routes d'accès et des voies ferrées (la voie ferrée existante circulant à l'intérieur des limites du Parc industriel et portuaire de Bécancour sera prolongée au sud de l'autoroute 30 afin de desservir la future usine de Nemaska Lithium comprenant une gare de triage de 8 rails pour la réception du spodumène et certains produits chimiques)
- Aménagement d'un réseau temporaire de drainage des eaux pluviales et de fonte des neiges durant la construction qui comprendra des fosses à sédiments pour éviter de surcharger, avec des matières en suspension, le milieu récepteur en aval du site où sera drainé l'effluent pluvial
- Circulation routière : quotidiennement en périodes de pointe, transport de près de 500 camions et véhicules légers durant la pré-construction, d'environ 100 camions et 1 000 véhicules légers durant la construction et d'environ 220 véhicules lourds et 210 véhicules durant la phase d'opération
- Émissions de polluants atmosphériques durant les opérations, à l'intérieur des critères autorisés par le gouvernement (tels que : acide sulfurique gazeux, soufre, ammoniacque, particules fines, etc.).



Porc-épic vu dans la zone d'étude, mai 2022



Faits saillants du milieu naturel

Plusieurs inventaires fauniques et floristiques ont été réalisés sur le site dans le cadre de l'évaluation environnementale et sociale. Les résultats de ces inventaires démontrent notamment qu'aucune espèce floristique à statut n'est présente sur le site. Les résultats indiquent également qu'aucune espèce faunique à statut n'est présente sur le site, hormis quelques espèces de chiroptères utilisant celui-ci pour s'alimenter. Le site ne constitue toutefois pas un habitat de haute qualité pour les chiroptères étant donné qu'aucun hibernacle ou maternité n'ont été trouvés. On constate l'absence d'espèces floristiques exotiques envahissantes prioritaires et la présence, surtout, de la salicaire pourpre. Deux espèces d'intérêt pour la Nation W8banaki ont été observées sporadiquement sur le site, ou en bordure de celui-ci, soit le bouleau blanc et la Matteuccie fougère-à-l'autruche. En ce qui concerne le ruisseau présent sur le site (le Petit-Chenal-d'en-Bas), on observe un faible potentiel pour la fraie, l'alevinage et l'alimentation.

Mesures d'atténuation envisagées

Les activités du projet pourraient entraîner différents impacts sur la **biodiversité**, à l'une ou l'autre des phases de notre projet. Notre équipe prévoit la mise en place de nombreuses mesures pour atténuer ces impacts potentiels.

En plus des programmes que nous souhaitons mettre en place comme celui de la gestion environnementale et sociale et de la gestion de la circulation, voici quelques mesures particulières que nous envisageons :

- Travaux hors de la période de nidification des oiseaux
- Mesures d'effarouchement avant les travaux
- Protection de la bande riveraine du ruisseau du Petit-Chenal-d'en-Bas
- Installation de quatre bassins de sédimentation pour les eaux pluviales et de fonte de neiges
- Nettoyage de la machinerie avant l'arrivée au chantier et au moment de quitter le chantier pour éviter le transport d'espèces floristiques exotiques envahissantes
- Gestion des déblais végétaux
- Gestion du roseau commun
- Utilisation d'équipements électriques plutôt que d'équipements thermiques
- Système de contrôle de l'érosion et des sédiments
- Séparation des eaux de procédé, de service et pluviales
- Circuit fermé pour les eaux de procédé (aucun effluent d'eaux de procédé dans l'environnement).





Description des impacts résiduels

Malgré la mise en place de mesures d'atténuation, certains impacts négatifs résiduels sont anticipés selon les phases.

Les travaux et activités liés au projet d'usine de production d'hydroxyde de lithium pourraient entraîner les impacts suivants sur la **biodiversité** :

- Modification des habitats fauniques terrestres et aquatiques
- Risque de contamination des habitats aquatiques lors des événements de surverses (faible probabilité d'occurrence)
- Déplacement potentiel des espèces à l'extérieur du site ou perte de quelques individus pour les espèces moins mobiles
- Possible compétition des espèces fauniques pour les ressources naturelles
- Probabilité (faible) de propagation d'espèces floristiques exotiques envahissantes
- Possibilité de collisions routières impliquant des espèces fauniques.



Couleuvre à ventre rouge, juin 2022



Friche typique dans la zone d'étude (avec plantation d'épinette noire à droite)

Évaluation de l'importance des impacts résiduels

L'ensemble des impacts résiduels sur la biodiversité sont jugés d'importance mineure. Cette évaluation s'explique principalement par l'absence d'espèces à statut menacées sur le site du projet et de l'impact mineur au niveau des populations provinciales. Par ailleurs, le caractère de l'espèce floristique exotique envahissante la plus observée sur le site, la salicaire pourpre, est moins invasif. En condition normale, les émissions atmosphériques et les rejets de contaminants dans les eaux pluviales sont contrôlés et suivis périodiquement. Enfin, les milieux humides locaux sont principalement situés dans le parc industriel où l'intégrité écologique est moindre.

Pour rejoindre
Nemaska Lithium

consultations@nemaskalithium.com

Visitez la plateforme consultationsnemaskalithium.com
pour vous inscrire à notre infolettre et recevoir les dernières
actualités sur le projet d'usine de Nemaska Lithium
à Bécancour.

[S'inscrire à l'infolettre](#)